

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 28 avril 2026

Le vingt-huit avril deux mille vingt-six les membres du Conseil Municipal de la commune de SAINT GENIS DE SAINTONGE se sont réunis en séance publique à la mairie salle 21, 21 place Ambroise Sablé sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du C.G.C.T.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2026

Membres présents : MM MISSONNIER Jean-Claude, PALLISSIER Jean-Jacques, METAIS Christine, LAMAIGNERE Bernard, LAUDOYER Christophe, SEELEUTHNER Michel, GEORGE Iris, FILLIS-LAURAIRE Thierry, COUILLAUD Patrick formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents : GUESDON Christiane, PASCAULT Aurélie, NICOLON Marie-Chantal, ALGARA Sandrine, ANNEREAU Jean-Michel, TONDUSSON François.

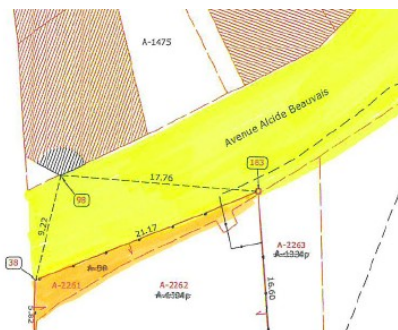
Secrétaire de séance : Monsieur LAUDOYER Christophe.

I) DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DE LA VOIRIE COMMUNALE VC 24u

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la délibération du 26 janvier 2026 actant l'échange avec la SAS MIDI 17, il s'avère que la parcelle n° A 2261 se trouve sur la voirie communale VC 24u.

Il convient donc de déclasser une partie pour l'incorporer dans le domaine privé de la commune et procéder à l'échange.

Le déclassement se présente comme suit :



Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, donne un avis favorable, à l'unanimité des membres présents, au déclassement d'une partie de la VC 24u comme présentée ci-dessus.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H06.